

Som

mairie

La chronique du maire
Informations municipales
La Corporation de développement
La bibliothèque
Votre caisse populaire
La page communautaire
La rubrique informative
Le calendrier des activités
Pour nous rejoindre

**Un grand merci à tous nos
collaborateurs.**

La forme masculine utilisée dans cette publication désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.

Ce bulletin d'informations est publié six fois l'an par la Ville de Macamic.

Mise en pages : Ginette Labbé

Correction : Victoire Bacon

Dépôt légal - Volume 10 no 2
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

La chronique du maire

Madame, Monsieur,

Permettez-moi ici de reproduire un communiqué de presse que nous avons émis le 4 mars dernier concernant la récolte de bois sur les lots intramunicipaux du secteur Colombourg.

Communiqué de presse

Récolte de bois sur les lots intramunicipaux secteur Colombourg

Les membres du conseil municipal de la ville de Macamic désirent mettre en garde et rassurer sa population et principalement celle du secteur Colombourg quant aux diverses déclarations et affirmations qui sont et seront véhiculées dans le dossier de la récolte de bois sur les lots intramunicipaux du secteur Colombourg.

Conformément à toutes les lois qui régissent ce dossier, le PAIF 2004-2005 de la convention d'aménagement a été

soumis à la consultation publique pour commentaires. Devant l'opposition de trois citoyens qui invoquaient un dépassement de la possibilité forestière de plus de 250 %, des rencontres ont été tenues avec ceux-ci, les représentants de la municipalité et ceux du ministère des Ressources naturelles de la Faune et des Parcs.

À la suite de ces réunions, le ministère des Ressources naturelles concluait dans sa correspondance du 18 février dernier adressée au représentant des opposants, entre autres, les éléments suivants dont nous citons textuellement les textes, à savoir :

- Lettre MRNFP, 18 février 2005
Monsieur Imed Bouzid, ing. f.,
chef de l'unité de gestion :

« Comme discuté à la rencontre du 10 février dernier, je vous ai confirmé qu'il y a eu récolte de 562 m³ de résineux et de 1857 m³ de feuillus au cours des années

2001-02, 2002-03 et 2003-04. La possibilité annuelle de coupe en résineux est 400 m³ et de 780 m³ en feuillus. »

« Au cours de cette même période de trois ans, le bénéficiaire de la convention a récolté 47 % du volume résineux et 79 % du volume feuillus. Humblement, je pense que la possibilité forestière de ce territoire n'est pas dépassée. »

« À la lumière de ce qui précède, je vous confirme que le permis d'intervention, suite à la dernière modification du PAIF, sera émis bientôt. »

Devant ces réponses, faits et conclusions, un nouvel élément fut soulevé par le représentant des opposants, il a mentionné qu'il avait exclu de son calcul la possibilité forestière de la Montagne à Fred et de ses environs afin de les protéger comme site récréo-touristique et exigeait de la municipalité une protection « mur à mur » immédiate.

Encore une fois, les élus tiennent à rassurer leurs citoyens devant toute déclaration visant à les inquiéter sur le sort

réservé à la Montagne à Fred. Nous souhaitons rappeler que les orientations de la nouvelle ville de Macamic sont les mêmes que celles prises par l'ancienne municipalité de Colombourg, à plusieurs reprises dans ce dossier, dont entre autres par sa résolution 95-07-542, dite résolution ayant été proposée par l'un des opposants qui était à ce moment conseiller municipal.

Étant fermement résolue à développer et à protéger la Montagne à Fred, la Corporation de développement de Macamic a été mandatée par la Ville en 2002 pour évaluer la possibilité de développer la Montagne à Fred en aire récréo-touristique.

Depuis ce temps, la Corporation a mis en place un comité formé de cinq personnes qui, après plusieurs visites sur le site, ont identifié onze éléments potentiels à y être développés.

En 2003, les démarches nécessaires ont été entreprises auprès de la Commission de protection des terres agricoles du Québec pour l'obtention des autorisations nécessaires à la réalisation des activités projetées par la Corporation.

Par souci de préservation de ce site, la CPTAQ a demandé à la Corporation un plan d'aménagement complet et détaillé avant que des travaux y soient effectués. Ce plan actuellement en préparation sera livré aux autorités municipales et à celles de la Corporation au cours des prochains mois et par la suite, les actions jugées nécessaires par les autorités seront mises de l'avant.

Sur ce, nous espérons que ces informations sauront mettre un terme définitif à la cavale indue qui a cours actuellement.

Source : Daniel Rancourt, maire
782-4604 poste 238

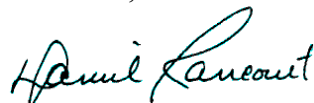
Information : M. Yvan Verville,
conseiller responsable
333-2312

Nous désirons rappeler à tous nos citoyens que vous pouvez vous adresser directement à nos employés municipaux, à l'hôtel de ville, pour toutes les informations que vous désirez obtenir en regard aux affaires de la municipalité et aussi lors des assemblées publiques du conseil municipal qui se tiennent tous le deuxième lundi de chaque mois, sauf s'il s'agit d'un jour férié, la réunion étant reportée au lendemain.

Généralement, le conseil municipal tient également une réunion le 4^e lundi du mois, celle-ci étant sujette à confirmation.

Nous remercions nos contribuables de leur bonne collaboration habituelle et vous prions d'accepter nos salutations les meilleures.

Le maire,



Daniel Rancourt

Informations municipales



VILLE DE MACAMIC GESTION ET OPÉRATION DU CENTRE RÉCRÉATIF

APPEL DE CANDIDATURES

La Ville de Macamic requiert des candidatures, tant de personnes physiques que de personnes morales, pour la gestion et l'opération complète du Centre récréatif de Macamic, et ce, pour la période débutant le 1^{er} août 2005. Le contrat sera d'une durée de trois ans mais renouvelable annuellement.

Pour connaître les exigences et les avantages offerts par la Ville, une copie du bail est disponible pour consultation sur place à l'hôtel de ville, au 1, 7^e Avenue Ouest à Macamic, aux heures d'ouverture normales. Les personnes désireuses de se procurer une copie du bail pourront le faire au même endroit moyennant le paiement d'un

montant de 100 \$ plus les taxes.

Parmi les exigences, entre autres, un dépôt en argent ou un cautionnement en faveur de la Ville d'une somme de 20 000 \$ sera exigé à la signature du bail et conservé selon les modalités stipulées au dit bail.

Les personnes désireuses de soumettre leur candidature devront le faire en joignant leur curriculum vitae et une lettre expliquant leur motivation et leur intérêt à gérer et à opérer le Centre récréatif.

Les personnes morales, le cas échéant, devront soumettre, en plus de ce qui est mentionné ci-haut, le profil et les réalisations de leur entreprise.

La Ville de Macamic se réserve le droit de n'accepter aucune des candidatures reçues et n'encourt aucuns frais de quelque nature que ce soit envers les postulant.

Le choix par la Ville de l'une des candidatures reçues est définitif et sans appel.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur proposition au plus tard le mercredi 27 avril 2005 à 10 heures à :

Monsieur Denis Bédard
 Directeur général
 Ville de Macamic
 1, 7^e Avenue Ouest
 Macamic (Québec) JOZ 2S0

COMMUNIQUÉ



À tous les propriétaires d'immeubles étant desservis par les réseaux d'égout sanitaire, pluvial ou combiné (ancienne ville de Macamic et quelques propriétés de la paroisse de Macamic, 1^{re} Avenue- Rang 2).

Nous vous rappelons l'existence du règlement 04-041 contre les refoulements d'égouts. Ce règlement précise entre autres :

ARTICLE 3

Tout propriétaire d'immeuble doit installer une soupape de sûreté sur les branchements horizontaux recevant les eaux usées de tous les appareils, notamment les renvois de plancher,

les fosses de retenue, les intercepteurs, les réservoirs et tous les autres siphons installés dans le sous-sol et les caves ainsi que sur les branchements qui reçoivent les eaux pluviales provenant de surfaces extérieures en contrebas du terrain avoisinant et adjacentes au bâtiment telles que les descentes de garage, les entrées extérieures ou les drains français.

En tout temps, les soupapes de sûreté doivent être tenues en bon état de fonctionnement.

ARTICLE 6

Le présent règlement s'applique à tous les bâtiments érigés ou à être érigés dans la municipalité, quelle que soit la date de construction.

Le texte intégral de ce règlement peut être consulté au bureau de l'hôtel de ville, aux heures d'ouverture.

Semaine du grand nettoyage **secteur Macamic**

Vous désirez vous départir de gros rebuts et d'articles encombrants, profitez de la semaine du grand nettoyage qui se tiendra

du 2 au 6 mai, en fonction de la journée normale de la collecte des ordures ménagères.

Information : 782-4604 poste 224

Sécurité des piétons

Pour la sécurité des piétons, nous désirons demander la collaboration des personnes qui circulent en patins à roues alignées et à bicyclette de ne pas circuler sur les trottoirs de la ville de Macamic.

2^e versement de taxes

N'oubliez pas que votre deuxième versement de taxes (s'il y a lieu) sera échu le 1^{er} mai prochain.

Afin d'éviter de payer des frais de retard, vous pouvez nous envoyer un chèque postdaté ou passer au bureau de l'hôtel de ville et ce, le 1^{er} mai ou avant.

COMMUNIQUÉ

Le conseil municipal désire féliciter sincèrement les bénévoles du comité des loisirs du secteur Colombourg pour la réussite et les activités réalisées dans le cadre du carnaval qui s'est tenu le 12 février dernier.

Nous profitons de l'occasion pour inviter la population à assister en grand nombre à leurs événements!

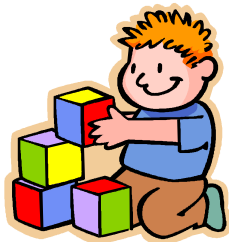
La Corporation de développement

Inaugurations officielles

La Corporation de développement est fière de vous annoncer l'inauguration officielle de trois projets qui ont été initiés et menés à terme par cet organisme.

Garderie

Tout d'abord, le projet de la Garderie de 29 places qui crée huit nouveaux emplois et un investissement de 550 000 \$. Initié en 2001 et défendu avec acharnement, ce projet s'est concrétisé en juin 2004 et a été inauguré le 24 février dernier. Ce type de service est souvent déterminant dans le choix d'un endroit où s'établir pour une jeune famille.



Grand Héron

Le 15 mai, à 13 heures, nous convions toute la population à l'inauguration officielle du sentier pédestre et poste d'observation du

Grand Héron. Ce projet, réalisé en quatre phases (2001-02-03-04), s'est terminé en février 2005 par l'obtention des autorisations pour la pose de quais temporaires afin de permettre l'accès au site par bateau. Le projet aura nécessité des investissements de l'ordre de près de 200 000 \$, dont les sources principales sont : 69 440 \$ du Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux, 36 617,63 \$ du Volet II géré par la MRC d'Abitibi-Ouest, environ 75 000 \$ proviennent de temps bénévoles, d'affectations des biens et services de la Ville et de la Corporation de développement et près de 20 000 \$ en commandites de divers organismes ou personnes.

C'est donc un rendez-vous le dimanche 15 mai à 13 heures pour l'inauguration officielle de ce magnifique site touristique. Apportez vos caméras, lunettes d'approche, votre goûter... et vos amis.



Collection C.-Morin

Du côté du secteur Colombourg, la Collection C.-Morin sera aussi « réouverte » au public le 12 juin à 14 heures. Citation du guide touristique 2005 : « En réunissant dans sa grange une trentaine de voitures hippomobiles, monsieur Claude Morin, citoyen de Colombourg, a voulu sauver de l'oubli un pan précis du développement de notre région. Après le décès de monsieur. Morin, la Ville de Macamic a voulu continuer son oeuvre en rachetant la collection et en assurant sa mise en valeur. » Des sommes totalisant environ 125 000 \$ provenant de diverses sources, dont le Pacte rural, ont été nécessaires à l'achat et au lifting de cet attrait touristique propre à la région. La Corporation de développement a



été le maître d'oeuvre de cette mise en valeur et sera chargée de son opération. Veuillez inscrire à votre agenda le dimanche 12 juin, 14 heures, pour l'inauguration officielle de la Collection Morin.

Bienvenue à toute la population

Corvée - Corvée - Corvée - Corvée

La Corporation de développement lance un **APPEL À TOUS** afin de préparer les pièces pour le concept de l'exposition de la Collection C.-Morin.

Cette fin de semaine de bénévolat se tiendra **les 29-30 avril et 1er mai**. Le travail consistera à brosser, laver, épousseter ainsi qu'à faire des réparations mineures aux pièces de ce « musée ». Vous pouvez apporter seaux, chiffons, brosses, etc. Nous nous chargeons des produits.

Petit Historique

La Collection de voitures à chevaux a été acquise de la famille Morin de Colombourg par la Ville de Macamic au début 2003. Depuis, des sommes provenant entre autres du Pacte rural ont été investies afin de rendre le bâtiment plus sécuritaire, fonctionnel et convivial, ceci afin de perpétuer la volonté du fondateur et de sa famille et également d'ajouter (ou de conserver) un élément touristique important dans notre région.

Vous devez donner votre nom et vos coordonnées (en précisant la ou les journées durant lesquelles vous serez présents(es), à Ghislain Deschênes, agent de développement, au 782-4604, poste 225, ceci afin que nous puissions mieux planifier le week-end. Le muséologue Jean-Jacques Lachapelle sera sur place pour diriger les travaux qui se veulent aussi un occasion de se rencontrer, de fraterniser et d'avoir la satisfaction d'avoir bâti quelque chose ensemble.

Merci à l'avance de votre légendaire générosité et collaboration!

Ghislain Deschênes
Agent de développement

La bibliothèque

- | | | |
|---|---|---|
| | <u>Nouveautés (Macamic)</u> | |
| | | Lisa McCourt |
| ➤ | Windows XP et Internet
Jean Nashe
(Don Club Lions) | ➤ L'arthrose exercices et soins
Dr Christian Jessel |
| ➤ | Entre rire et larmes
Marcia Willet | ➤ À bon port
Danielle Steel
(Don Club Lions) |
| ➤ | Le Code Da Vinci
Dan Brown | ➤ Un mariage de convenance
Kathleen Woodiwiss |
| ➤ | Le Jardin botanique de Montréal
Mia et Klaus
(Don Club Lions) | ➤ Prisonnier à Bangkok
Normand Lester et Alain Olivier |
| ➤ | Quand tombe le lys
Yves Dupéré | ➤ Avec toutes nos amitiés
Cathy Kelly |
| ➤ | Les os troubles
Kathy Reichs | ➤ Si elle devait mourir
Carlene Thompson |
| ➤ | Par un si beau matin
Denis Monette
(Don Club Lions) | |
| ➤ | Mort subite
Marc Fisher | |
| ➤ | 101 conseils pour élever un enfant | |

Votre caisse populaire



Desjardins
Caisse de
Royal-Roussillon

Assemblée générale annuelle

Nous vous invitons, en tant que membre de votre coopérative de services financiers, à participer à son assemblée générale annuelle, un moment important de sa vie associative.

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE ROYAL-ROUSSILLON

11, 7^e Avenue Ouest
Macamic (Québec) JOZ 2SO

Date : 26 avril 2005

Heure : 19 heures

Lieu : Chalet Multi-Services
90, 1^{re} Rue Est
Macamic (Québec)
JOZ 2SO

Lors de cette assemblée, les résultats du dernier exercice financier vous seront présentés. Vous aurez la possibilité d'exercer vos droits de propriétaire de la caisse en participant notamment à l'élection des nouveaux dirigeants et aux décisions

concernant le pratage des excédents.

Il s'agit d'un moment privilégié pour communiquer les questions et les idées qui nous permettront de toujours mieux vous servir. Pour terminer la soirée, un léger goûter vous sera servi sur place. C'est un rendez-vous à ne pas manquer!

N.B. Un service d'autobus sera mis à la disposition des membres de Taschereau et d'Authier-Nord. Le départ est prévu à 18 heures 15 de chaque centre de service et le retour est prévu à compter de 22 heures. Informez-vous auprès de votre caisse.

Fernand Major
Président du conseil d'administration

La page communautaire

Cercle de Fermières de Macamic

Membres du cercle de Fermières de Macamic, en mai et juin prochain, ce sera le temps de payer nos abonnements, cela vaut aussi pour les dames qui voudraient faire partie de notre cercle, toutes les membres se feront un plaisir de vous donner des informations à ce sujet.

Nous ferons un après-midi portes ouvertes, le mercredi 20 avril dans notre local situé dans l'immeuble de l'Âge d'Or. Certaines personnes pensent qu'il ne se passe rien dans notre cercle, on vous invite donc à venir voir ce que l'on fait; la plupart des membres sont des femmes actives qui font de beaux travaux et qui seront fières de vous les montrer.

Si vous avez le goût de venir fraterniser avec nous, que ce soit pour voir ou pour faire un brin de causette, vous êtes les bienvenues.

Encore cette année, nous participons au bercethon-tricothon des handicapés, au congrès régional avec nos pièces concours, à la confection de fleurs pour la fête des mères et en septembre, le cercle parrainera la Foire artisanale régionale annuelle pour la 11^e année.

Huguette Bastien-Warnet, présidente

Jardin communautaire

Qu'est-ce que ça donne de faire un jardin puisqu'à l'automne, les légumes se vendent à bas prix?

Qu'est-ce que ça donne de cultiver ou de planter des fleurs puisque l'été est si court?

Est-ce quelque chose que je peux compter comme je compte mes sous? Que je peux mesurer au mètre comme je mesure des tissus? Pour le savoir, réfléchissons un peu. Avez-vous remarqué que tout ce qui

est beau est souvent caché ou protégé?

Le diamant est caché dans le roc, la perle dans l'huître dans la mer, l'amande parfumée dans l'écaille, le petit fruit délicieux (fraise, framboise, bleuet) est caché sous les feuillages.

Ça donne de la beauté, de la gaieté, de la joie de vivre, de l'estime de soi, de la fierté et surtout de bons légumes frais.

Sarcler son petit potager est un bon exercice pour la santé morale et physique puisque ça fait travailler tous les muscles.

J'invite les jeunes accompagnés d'adultes et toute personne à venir visiter ce jardin communautaire situé sur la 5e Avenue Ouest, face au salon funéraire; vous pouvez vous réserver une parcelle de terrain puisqu'il y en a qui sont disponibles.

Chacun est responsable de sa clé de barrière, d'enlever les mauvaises herbes et de payer une cotisation annuelle de 5 \$.

Si nous avons accès à cet espace de terrain, c'est grâce à la générosité du conseil municipal de notre ville. Le printemps dernier, nous avons reçu un voyage de camion de terre noire, ce qui a contribué à ameubler le sol; nous avons aussi l'eau courante, ce qui nous permet d'arroser autant que nécessaire.

Grand merci pour tous ces services, nous l'apprécions grandement.

Jeannine Bédard, responsable
782-2389

Club de l'Âge d'Or

Le Club de l'Âge d'Or de Macamic désire informer ses membres que lors du décès d'un membre, et si la famille en fait la demande, nous offrons un buffet au coût de 4 \$ et la salle est gratuite pour la famille de ce membre.

Si un cas spécial se présente, nous sommes disponibles pour en discuter.

La direction

Téléthon de La Ressource

Je veux inviter toute la population de Macamic à ramasser ses « cents noirs » durant toute l'année afin de pouvoir faire un don pour la Ressource au prochain téléthon, un don mémorable.

Lorsque les clubs sociaux ont des assemblées, toutes les personnes présentes pourraient vider leurs poches de leurs « cents noirs »; si vous me rencontrez, vous pouvez me les remettre, j'en ferai des rouleaux et ainsi s'accumulera un montant que nous serons fiers d'offrir.

Merci à toutes les personnes qui me font déjà confiance.

Marcelline Marcoux


Visite annuelle

Comme cela se fait depuis plusieurs années, les pompiers profiteront des

beaux jours du printemps pour faire leur visite annuelle des résidences de la municipalité.

À cette occasion, ils feront l'inspection des détecteurs de fumée; un détecteur de fumée doit être installé à chaque étage où l'on retrouve une chambre à coucher et doit être fonctionnel.



 Les pompiers, toujours bien identifiés, visiteront les foyers du 30 avril au 7 mai.

Journée de sécurité à bicyclette

Comme les années passées, le Club Lions de Macamic invite tous les jeunes cyclistes de niveau primaire de Macamic et du secteur Colombourg à venir participer à une journée de sécurité à bicyclette au Centre récréatif de Macamic, le samedi 7 mai à compter de 9 heures.



Des feuilles d'inscription seront déposées dans les écoles, veuillez compléter ce formulaire avant le vendredi

6 mai afin que le jeune cycliste puisse faire buriner sa bicyclette et participer aux tirages de prix de présence qui auront lieu en avant-midi.

Les membres du Club Lions souhaitent la bienvenue à tous les jeunes.

Au plaisir de se voir le 7 mai.

Le Pilier

Association des traumatisés crâniens de l'Abitibi-Témiscamingue

Le Pilier est un organisme communautaire à votre service gratuitement et ce, dans toute la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Nous offrons du soutien à la population depuis 1996. C'est en réponse aux besoins ressentis par des victimes d'un traumatisme crânien que cette association a vu le jour. En effet, suite à leur réadaptation, plusieurs personnes vivant avec un traumatisme cranio-cérébral se sont réunies afin de mettre sur pied une association permettant le suivi et la maintenance de leurs

acquis une fois de retour dans leur milieu de vie.

À ce jour, le Pilier offre des services variés à la clientèle. On y retrouve en autres :

- Rencontre individuelles pour cibler les besoins (à domicile ou au bureau);
- Soutien aux familles et aux proches;
- Lieu pour échanger;
- Café rencontre avec des thèmes à discuter;
- Intégration sociale par le biais de différentes activités socioculturelles et sportives;
- La défense de droits et intérêts des personnes traumatisées.

Son rôle est de promouvoir et développer des services d'aide aux personnes qui ont subi un traumatisme et à leur famille. Sa mission est le maintien des acquis, l'intégration sociale, le soutien psychosocial individuel ou de groupe ainsi que de briser l'isolement.

Le Pilier dessert les six MRC de la région. Vous avez le goût d'en savoir plus sur l'association? Vous pouvez communiquer avec nous du lundi au vendredi, de 8 heures à 17 heures en faisant le 1-877-717-4543. Nous avons toujours besoin de bénévoles.

Dans le cadre de la semaine provinciale des TCC qui aura lieu en mai prochain, le Pilier profitera de cette occasion pour démystifier la problématique sous forme de témoignage et autres.

Rubrique informative

Office municipal d'Habitation de
Macamic
681, Rang 2 & 3 Ouest
Macamic (Québec) JOZ 2S0

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la municipalité de Macamic et du secteur de Colombourg.

Avis vous est donné par la présente que l'Office municipal d'Habitation de Macamic sollicite des mises en candidature pour combler deux postes d'administrateurs qui seront vacants au sein du conseil d'administration de l'OMH le 11 septembre 2005.

Les personnes pouvant occuper ce poste doivent représenter un organisme socio-économique de la ville de Macamic.

Les organismes désirant présenter une ou des candidatures devront le faire par écrit au plus tard le 31 mai 2005 à

l'attention de la soussignée à l'adresse suivante : 681, Rang 2 & 3 Ouest, Macamic (Québec) JOZ 2S0.

Donné à Macamic
ce 10^e jour de mars 2005

Suzanne Poliquin, directrice

À louer

Logements : Studios, 2½, 3½ et 4½.;
Coût du loyer : 25 % du revenu;
Salle de lavage commune;
Libres immédiatement. (1^{er} mois gratuit);
Possibilité de service de transport adapté;
Pour personnes âgées de plus de 50 ans.

Situés au :
681, Rang 2 & 3 Ouest (Secteur
Colombourg et
92, Principale Nord (Macamic)

Pour information, veuillez contacter

madame Suzanne Poliquin, directrice,
téléphone : (819) 787-6340

Initiation à la boussole et au GPS

Début des prochains cours en avril 2005;
Réservez votre place maintenant;

Au Centre de formation générale Le
Retour, à La Sarre, au 333-5536 et le
coût est de 80 \$;

Durée du cours :
15 heures réparties comme suit :
4 cours théoriques de 3 heures en soirée
1 randonnée en forêt de 3 heures à la
boussole et au GPS.

Formateur : Sylvain Châteauvert
782-2403

La Corporation de développement de
Macamic désire aussi organiser la même
session, mais à Macamic. Si vous voulez y
participer, veuillez contacter Ghislain
Deschênes au 782-4604 poste 225. Il nous

faut 12 inscriptions pour que Sylvain
donne ce cours à Macamic; vers
l'automne, nous pourrions avoir la
session pour les avancés.

Fondation docteur-Jacques Paradis

Aider les autres, fais don du bien à la
Fondation docteur-Jacques Paradis.

Vous avez quelques heures à consacrer ?
Aider les autres vous tient à coeur! Alors,
vous êtes la personne recherchée. Nous
avons besoin de bénévoles pour le porte-
à-porte qui se tiendra le 24 avril prochain.
Les dons recueillis permettront l'achat
d'équipements tel le service
d'hémodialyse. Vous apporterez ainsi, un
bien immense à toute la population
d'Abitibi-Ouest.

Vous n'avez qu'à contacter Mélanie
Hamelin au 339-3742 afin de donner
votre nom. Un GROS MERCI à l'avance!

Le calendrier des activités

Avril	17	Brunch familial du Comité des Loisirs du secteur Colombourg à la salle communautaire à 10 heures 30
	18	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30 (à confirmer)
	30	Soirée de danse avec musiciens au Club de l'Âge d'Or de Macamic
Mai	1	Soirée de danse du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg à la salle communautaire à 19 heures 30. (La fête des mères sera soulignée)
	5	Souper pour les membres du Club de l'Âge d'Or de Macamic qui ont participer aux jeux, c'est gratuit
	9	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30
	18	Assemblée générale des membres du Club de l'Âge d'Or de Macamic à 13 heures 30
	24	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30 (à confirmer)
Juin	5	Soirée de danse du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg à la salle communautaire à 19 heures 30 (La fête des pères sera soulignée)

Danse en ligne le 1er samedi de chaque mois, à 20 heures, au Centre récréatif de Macamic, avec Louise et Jean-Guy Dupuis.

La Fabrique de Macamic vous invite à son BINGO au sous-sol de l'église tous les dimanches à 18 heures 45; 2 600 \$ en prix remis chaque semaine. À 20 heures 30, bingo en réseau. Entrée au choix : 18 faces pour 18 \$ ou 12 faces pour 15 \$. Bienvenue à tous!

Bingo tous les mardis à 18 h 45

Centre récréatif de Macamic - Gros lot 1 400 \$ toutes les semaines

Entrée 15 \$

Participez au bingo en réseau au Québec : gros lot variant entre 15 000 \$ et 25 000 \$; celui-ci a été gagné à plusieurs reprises dans notre salle.



Heures d'ouverture de la bibliothèque

Colombourg

Le mercredi de 19 heures à 20 heures 30
un dimanche aux deux semaines de
10 heures 30 à 12 heures

Macamic

Le mercredi de 14 heures à 16 heures
et de 19 heures à 21 heures

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 9 juin 2005; la date limite pour apporter vos textes est le 6 mai 2005; veuillez les faire parvenir à l'hôtel de ville ou par télécopieur au 83.

Pour nous rejoindre

Les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs à l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Le numéro de téléphone est **(819) 782-4604**

		<u>Poste</u>
Monsieur Denis Bédard	Directeur général	238
Madame Joëlle Rancourt	Secrétaire-trésorière adjointe	223
Madame Nicole Bouffard	Secrétaire-trésorière adjointe	227
Madame Lucette Bastien	Coord. aux associations sportives et de loisirs	230
Monsieur Ghislain Deschênes	Agent de développement de la Corporation	225
Monsieur Stéphane Labrie	Gestionnaire et opérateur privé du Centre Joachim-Tremblay	231
Bureau de l'animation en loisirs		233
Monsieur Renald Mélançon	Usine de filtration	240 ou 241
Monsieur Richard Michaud	Contremaître	224 ou 239
Madame Jocelyne Laforest	Secrétaire de direction	221
Gare		244
Restaurant du Centre Joachim-Tremblay		237
Info-loisirs	Horaire des activités	2
Service d'urgence 24 heures	(pour bris d'aqueduc ou d'égout)	5
<hr/>		
Madame Suzanne Poliquin	Office municipal d'habitation	787-6340
Urgence (police, service d'incendie, ambulance)		9-1-1

Télécopieur Ville de Macamic : **(819) 782-4283**

Télécopieur Centre Joachim-Tremblay : **(819) 782-4464**

Adresse électronique : **villemacamic@cablevision.qc.ca**